

CONDITIONS DE VENTE

Vente mixe volontaire et judiciaire

I. Frais

Les acquéreurs paieront en sus des enchères, les frais suivants :

- 28 % TTC pour les ventes volontaires d'objets d'art (sauf contre-indication lors de l'annonce faite par le Commissaire-priseur ou dans la mention « conditions et frais » des sites de publication www.drouot.com et www.interencheres.com).
- 12% TTC pour les ventes volontaires de véhicules + contrôle technique à la charge de l'acquéreur (forfait de 90 euros TTC).
- 14,28 % TTC pour les lots judiciaires (mentionnés par une * devant la description) + contrôle technique à la charge de l'acquéreur (entre 70 et 80 euros TTC, montant qui sera confirmé lors des annonces du Commissaire-priseur).
- majoration de 1,8% TTC (soit 1,5% HT) pour les ventes LIVE Drouot. Pas de majoration pour les enchérisseurs LIVE Moniteur.
- majoration de 3,6% TTC (soit 3% HT) pour les ventes ONLINE Drouot et Moniteur des ventes
- majoration de 3,6% TTC (soit 3% HT) pour toutes les ventes sur Interenchères

2. Déroulement

La vente sera faite au comptant et conduite en euros.

Lors d'une vente aux enchères publiques, vous pouvez enchérir comme suit :

- Vous êtes présent dans la salle et portez vous-même l'enchère. Si vous êtes adjudicataire, la maison de vente MESENCHERES.FR et l'étude de Commissaires de Justice, ABCJUSTICE sont susceptibles



de vous demander un document justifiant de votre identité, ainsi qu'un mode de règlement (carte bancaire ou espèces à hauteur de 1 000 euros frais inclus pour les ressortissants français et 10 000 euros frais inclus pour les ressortissants dont le domicile fiscal est à l'étranger).

- Vous enchérissez par téléphone ou en laissant un ordre d'achat auprès de la maison de vente MESENCHERES.FR et de l'étude de Commissaires de Justice, ABCJUSTICE, qui enchérirons pour votre compte.

La maison de vente MESENCHERES.FR et l'étude de Commissaires de Justice, ABCJUSTICE acceptent, en principe, les ordres d'achat et enchères par téléphone, mais se réservent le droit de les refuser sur des ventes ne permettant pas la gestion de telles demandes pour des questions techniques ou humaines. Les ordres d'achat et enchères par téléphone étant de simples facilités, ils ne peuvent engager, en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution la responsabilité de la maison de vente MESENCHERES.FR et de l'étude de Commissaires de Justice, ABCJUSTICE. Les demandes d'ordres devront obligatoirement être faites par écrit auprès de la maison de vente

MESENCHERES.FR et de l'étude de Commissaires de Justice, ABCJUSTICE, avec justificatif d'identité de l'enchérisseur et garantie éventuelle laissée à l'appréciation de la maison de vente MESENCHERES.FR et de l'étude de Commissaires de Justice, ABCJUSTICE selon l'objet concerné.

- Vous enchérissez en ligne via les plateformes www.drouot.com, www.moniteurdesventes.com ou www.interencheres.com

Voir paragraphe 4 infra.

Les enchères suivent l'ordre des numéros au catalogue. La maison de vente MESENCHERES.FR et l'étude de Commissaires de Justice, ABCJUSTICE sont libres de fixer l'ordre de progression des enchères et les enchérisseurs sont tenus de s'y conformer.

Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire. La vente sera parfaite au prononcé du mot « adjugé ».

En cas de double enchère, l'objet sera remis en vente, tous les amateurs présents pouvant concourir à cette deuxième mise en adjudication.

Toute enchère, qu'elle soit faite en salle, par représentation ou en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat. Conformément à l'article L. 221-28 I 1°) du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut pas être exercé pour les contrats conclus lors d'une enchère publique.



S'agissant des lots judiciaires, la garantie des vices cachées ne s'applique pas. Ces derniers sont vendus dans l'état dans lequel l'étude de Commissaires de justice ABCJUSTICE les présente. Aucune réclamation ne sera possible après la vente, une exposition préalable étant organisée permettant aux enchérisseurs de s'assurer de l'état et qualités. L'étude de Commissaires de justice s'applique à donner toutes précisions ou informations utiles pour que les enchérisseurs participent à la vente en connaissance de cause.

3. Règlement des achats

L'ordre de règlement doit intervenir immédiatement après la vente, aucun délai, échéancier ou remise ne sera possible.

La maison de vente MESENCHERES.FR et l'étude de Commissaires de Justice, ABCJUSTICE acceptent comme moyen de paiement :

- La carte bancaire (Carte Bleue, Visa, Mastercard) via un lien de paiement en ligne.
- les espèces à hauteur de 1 000 euros frais inclus pour les ressortissants français non professionnels et 10 000 euros frais inclus pour les ressortissants dont le domicile fiscal est à l'étranger)
- les virements

Aucun chèque ne sera accepté.

Défaut de paiement :

Conformément aux dispositions de l'article L321-14 du Code de Commerce, à défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien sera remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant : si le vendeur ne formule pas sa demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, il nous donne tout mandat pour agir en son nom et pour son compte à l'effet, à notre choix, soit de poursuivre l'acheteur en annulation de la vente, soit de le poursuivre en exécution et paiement de ladite vente, en lui demandant en sus et dans les deux hypothèses tous dommages et intérêts, frais et autres sommes qui nous paraîtraient souhaitables.

4. Ventes dématérialisées

Si vous souhaitez enchérir en ligne (en LIVE ou en ONLINE, en direct ou par dépôt d'ordre d'achat secret) pendant la vente, votre salle des ventes du Vésinet vous propose plusieurs modes de participation :



Vous pouvez donc vous inscrire sur :

- www.drouot.com (objets d'art)
- www.moniteurdesventes.com (matériels pro, stocks et véhicules)
- www.interencheres.com (objets d'art et matériels pro, stocks et véhicules).

Ces plateformes, sociétés indépendantes et partenaires de notre maison, sont susceptibles de vous demander d'effectuer une empreinte carte bancaire afin de garantir auprès de la maison de vente MESENCHERES.FR et de l'étude de Commissaires de Justice, ABCJUSTICE, le règlement effectif de votre bordereau.

Vous acceptez de ce fait que les plateformes communiquent à la maison de vente MESENCHERES.FR et l'étude de Commissaires de Justice, ABCJUSTICE les renseignements relatifs à votre inscription ainsi que votre empreinte carte bancaire.

La maison de vente MESENCHERES.FR et l'étude de Commissaires de Justice, ABCJUSTICE se réservent le droit de demander, le cas échéant, un complément d'information avant votre inscription définitive pour enchérir en ligne.

Toute enchère en LIVE, en ONLINE, en direct ou par ordres d'achats secrets sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat.

La maison de vente MESENCHERES.FR et l'étude de Commissaires de Justice, ABCJUSTICE ne peuvent garantir l'efficacité de ces modes d'enchères et ne peuvent être tenues pour responsables d'un problème de connexion aux services, pour quelque raison que ce soit. En cas d'enchères LIVE simultanées ou finales d'un montant égal, il est possible que l'enchère portée en ligne ne soit pas prise en compte si l'enchère en salle était antérieure. En toute hypothèse, c'est le commissaire-priseur qui sera le seul juge de l'enchère gagnante et de l'adjudication sur son procès-verbal.

Rappel des frais de participation pour les ventes dématérialisées

- majoration de 1,8% TTC (soit 1,5% HT) pour les ventes LIVE Drouot. Pas de majoration pour les enchérisseurs LIVE Moniteur.
- majoration de 3,6% TTC (soit 3% HT) pour les ventes ONLINE Drouot et Moniteur des ventes
- majoration de 3,6% TTC (soit 3% HT) pour toutes les ventes sur Interenchères

Ordre d'achat secret : La maison de vente MESENCHERES.FR et l'étude de Commissaires de Justice, ABCJUSTICE n'ont pas connaissance du montant maximum de vos ordres secrets.

Vos enchères sont formées automatiquement et progressivement dans la limite que vous avez fixée. L'exécution de l'ordre s'adapte au feu des enchères en fonction des enchères en cours.



Païement : Dans le cadre des ventes LIVE, si vous êtes adjudicataire en ligne via une enchère portée en direct ou par le biais d'un ordre d'achat secret, vous autorisez la maison de vente MESENCHERES.FR et l'étude de Commissaires de justice, ABCJUSTICE, si elles le souhaitent, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos achats.

5. Retrait des achats

Les lots ne seront délivrés à l'acquéreur qu'après paiement intégral du prix, frais et taxes.

Dès l'adjudication, l'objet sera sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire

Le transport ou l'envoi éventuel de marchandise s'effectue sous la responsabilité et à la charge des acquéreurs, ainsi que toute dépense afférente à ces opérations.

La liste des transporteurs que nous pourrions conseiller est une simple suggestion et libre à l'acquéreur de choisir le prestataire de son choix.

Le lieu et les horaires de retrait des lots seront indiqués dans la publicité, dans la rubrique « lieu de vente » et/ou « infos » des sites de publication et lors de l'annonce de début de vente faite par le Commissaire-priseur.

Les lots seront récupérables pendant un mois sans frais de stockage. A partir d'un mois après la fin de la vente, il sera facturé aux acheteurs :

- 5 euros HT/jour pour les petits objets (objets de vitrine, bijoux, maroquinerie, tableaux inférieurs à 150x150cm...).
- 15 euros HT/jour pour les objets volumineux (meubles, sculptures, tableaux supérieurs à 150x150cm...).

Pour les véhicules, les frais de stockage seront offerts pendant une semaine à compter de la vente. A partir d'une semaine, il sera facturé aux acheteurs :

- 30 euros HT/jour pour les véhicules.
- 20 euros HT/ jour pour les scooters

6. RGPD

Les données à caractère personnel relatives aux enchérisseurs, ou leurs représentants, (notamment identité et coordonnées des enchérisseurs, informations relatives à la vente, bordereaux) sont collectées pour les besoins de l'après-vente.

Elles peuvent également être traitées en vue de respecter nos obligations légales et réglementaires en tant qu'opérateur de vente et intermédiaire détenteur de fonds pour le compte d'autrui.

